

Délibération n°2026-003

Centre Communal d'Action Sociale

COMMUNE DE STEENE

L'an deux mille vingt-six, le Vingt – deux avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Steene régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances à la Mairie de Steene, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Président.

Nb des Membres

En exercice Présents

8

Date de

Convocation Affichage

Présents : MM. Alain DAVROUX, Patricia DOUAY, Edith DEWAELE, Céline CALESSE, Estelle ACHTE, Eliane SENGULEN, Claudie JOUVENOT, Stéphanie SALADIN, Cédric MACRON

Procuration :

Excusé :

Absent :

Secrétaire de Séance : Patricia DOUAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2026

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, le budget primitif pour l'année 2026 suivant :

SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
11	623	Publicité, publications, relations publiques	12 500.00 €
11	635	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés	1 300.00 €
012	6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	320.00 €
65	65134	Aides	1 636.90 €
65	65568	Autres contributions	40,00 €
TOTAL			15 796.90 €

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
75	756	Libéralités reçues	200.00 €
75	757368	Autres	6 000.00 €
75	75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	2 500.00 €
75	75888	Autres produits divers de gestion	460.00 €
002	002	Excédent de fonctionnement reporté	6 636.90 €
TOTAL			15 796.90€

SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
21	2188	Autres immobilisations corporelles	11 223.59 €
TOTAL			11 223.59 €

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
001/001		Solde d'exécution positif reporté	11 223.59 €
TOTAL			11 223.59 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an usdits. Ont signé au registre les membres présents et représentés. Pour extrait certifié conforme par Monsieur le Président.

Acte certifié exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture

le

et publication,

le

ou notification

du

Le Président du CCAS

Alain DAVROUX

le secrétaire de séance